

Collège Gaztelueta : le Saint Siège clôture le dossier.

La Congrégation pour la doctrine de la Foi a communiqué, en date du 9 octobre 2015, la ferme décision du pape François de clore le dossier des présumés abus de la part d'un ancien professeur du collège Gaztelueta. Elle indique également qu'il faut « rétablir la bonne réputation et l'honneur de l'accusé ».

13/10/2015

La conclusion de cette enquête canonique, qui a duré du début de l'année jusqu'au mois d'octobre, coïncide avec celle réalisée antérieurement par les autorités civiles (le communiqué du collège est plus détaillé).

Nous reproduisons à cet effet le communiqué diffusé par le collège :

Leioa, 12/10/15

La direction du collège Gaztelueta informe publiquement du fait qu'elle a reçu un avis faisant état de la ferme décision du Pape François de clore le dossier des préputés abus de la part d'un ancien professeur de ce collège.

L'enquête réalisée par la Congrégation

Cette conclusion du Saint Siège

Nous renouvelons notre engagement

Dans une lettre adressée aux familles

Goyerrola ajoute : « C'est déjà

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
opusdei.org/fr-ca/article/college-
gaztelueta-le-saint-siege-clot-le-dossier/](https://opusdei.org/fr-ca/article/college-gaztelueta-le-saint-siege-clot-le-dossier/)
(21/01/2026)